



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA DISCRIMINATION SYNDICALE CONTINUE À NEPHROCARE

Les dirigeants du groupe FRESENIUS continuent leur politique de destruction à l'encontre des délégués syndicaux CGT, notamment au travers de leur filiale NEPHROCARE en France.

Mardi 29 octobre 2019, la déléguée syndicale de NEPHROCARE de MAUBEUGE a été convoquée par la police suite à une plainte qui aurait été déposée par la direction, qui n'est autre qu'un des dirigeants du groupe FRESENIUS en France.

Ce dernier accuse la déléguée syndicale CGT d'avoir établi une fausse attestation et d'avoir tenu des propos mensongers, accusations totalement réfutées par la déléguée syndicale CGT, aujourd'hui en accident du travail suite à des pressions de la direction de NEPHROCARE.

Mais la politique de destruction s'étend sur tout le territoire et plus particulièrement envers les délégués syndicaux CGT qui œuvrent au quotidien afin de faire respecter les droits des salarié.e.s bafoué.e.s par ce grand groupe allemand qui établit un chiffre d'affaire mondial de près de 30 milliards de dollars.

En effet, près de Montpellier et plus précisément à Castelnaud le Lez, la direction de NEPHROCARE vient tout récemment d'être condamnée pour discrimination syndicale et harcèlement, alors que sur son site, le groupe annonce fièrement « *notre groupe ne tolère ni la discrimination, ni le harcèlement, ni les représailles* ».

Cette direction de NEPHROCARE CASTELNAU s'acharne depuis près de 12 ans sur un délégué syndical CGT qui a déjà subi 4 procédures de licenciement.

Cette même direction n'hésite pas à traiter ouvertement les représentant.e.s CGT d'imbéciles et de psychopathes, voire même de provoquer le délégué syndical CGT lors d'une réunion de négociation en exhibant un sexe d'homme factice. La fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT avait alerté la direction France et avait condamné ces agissements.

En réponse, un des dirigeants de FRESENIUS France minimisait les faits, tout en reconnaissant que la directrice avait bien sorti de sa trousse un pénis bleu en mousse, et que les propos tenus par cette dernière pouvaient tout au plus être considérés comme maladroits.

Ce comportement ne peut être vu comme une simple maladresse mais bien comme une volonté de nuire et d'appliquer la politique de destruction menée à l'encontre des délégués syndicaux du groupe FRESENIUS.

Depuis peu, un nouveau dirigeant a été nommé à la tête de la filiale française de ce grand groupe international qui, en 2019, vient d'être contraint par les autorités américaines à payer une amende record de près de 231 millions de dollars pour corruption, suite à une enquête du FBI (*extrait du journal « La Voix du Nord » du 28/10/2019/ et « Le Figaro » du 29/03/2019*).

Ces pratiques sont-elles compatibles avec un dialogue social de qualité, à l'échelle de ce grand groupe allemand ?

Notre précédent communiqué de presse de juin 2018 étant resté sans réponse, la question est aujourd'hui posée à Monsieur Kais TAHIRI, nouveau représentant du groupe FRESENIUS en France. Nous souhaitons qu'une réponse soit apportée à la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale dans les plus brefs délais.

Montreuil, le 4 novembre 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

68/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

Contacts :

Eric LACOSTE : 06 78 69 99 27